

Introduction



Les faits évoqués dans ce récit sont authentiques, tout comme le sont les personnages, leurs surnoms, les lieux et les fermes dont nombre d'entre elles existent encore. Certaines phrases ont été vraiment prononcées dans le contexte où elles figurent. C'est toute l'histoire d'une petite communauté dispersée entre le carrefour de Mont-Saint-Jean et la ferme de la Belle-Alliance, du nord au sud, entre la butte du Lion et le hameau de la Marache, d'ouest en est.



Le château de Fichermont, domaine du vicomte le Hardÿ de Beaulieu, vers 1840

L'histoire commence au printemps 1832 et se termine à fin novembre 1842. C'est celle de l'assassinat de Léopold Polchet, le précepteur des enfants du vicomte Marcel le Hardÿ de Beaulieu, par Melchior Mathieu, le propriétaire d'une ferme, la Papelotte. Cette ferme avait fait l'objet de combats acharnés dans l'après-midi du 18 juin 1815.

C'était le 10 juin 1832, le dimanche de la Pentecôte. L'enquête durera neuf ans et le procès n'aura lieu qu'en novembre 1841, aux Assises de Bruxelles.

Le compte-rendu des dix-neuf audiences, du 7 au 24 novembre, a été publié par un quotidien, *L'Indépendance belge*, le lendemain de chacune des audiences. Ce compte-rendu, au total près de 60.000 mots, a été confronté au contenu des deux dossiers¹ du procès d'Assises du Brabant conservés aux Archives générales du Royaume. Le premier contient environ 400 pièces couvrant la période du 10 juin 1832 au 21 mars 1842, date de l'arrêt de la Cour de Cassation devant laquelle s'était pourvu Melchior Mathieu contre sa condamnation par la Cour d'Assises de Bruxelles. Le second contient seulement une trentaine de pièces éparses concernant principalement la constitution du jury. Outre le compte-rendu des témoignages, toutes les pièces officielles de la procédure s'y trouvent : de l'autopsie de Léopold Polchet aux mandats d'arrêts des suspects, des lettres de Marcel le Hardÿ de Beaulieu aux convocations des témoins, ils sont près de 200, des notes de leurs auditions au certificat de décès de Jean-Baptiste Hazard, tout y est.

Tout, sauf le plan des lieux montré aux jurés pendant le procès. Ce plan reprenait l'endroit où se trouvaient les principaux témoins, celui du crime et l'emplacement de quelques lieux majeurs comme le cabaret de l'Alouette et la forge de Jean-François Robert dont il sera beaucoup question. La légende du plan existe, avec une longue série de lettres et de chiffres renvoyant à des lieux ou à la position de certains témoins (par exemple *Y - Endroit où était Apolline Flamand* ou *KLMN – Route parcourue par Nicolas Herbais et Henri Vanderbeek*) mais le plan lui-même reste introuvable. Une enquête dans l'enquête a donc été nécessaire pour déterminer qui était où, qui faisait quoi, qui venait d'où, etc., en relevant les indices, à savoir une foule de détails, dont le rapprochement a permis de refaire cette histoire tout en assurant sa cohérence.

Si les témoignages eux-mêmes livrent de nombreuses clés, d'autres sources et ressources ont permis une reconstitution quasi complète. Ainsi, les Archives du cadastre du Brabant qui recensent tous les propriétaires pour les années 1832 ou 1834 ont été consultées, certains plans étant parfois antérieurs (1813 et 1828 selon les communes, à savoir Waterloo, Ohain, Lasne, Plancenoit et Braine-l'Alleud). Les registres de patentes² pour ces mêmes communes pour l'année 1828, exercice 1827, ont également permis d'intéressants recoupements, livrant une profession, un prénom, un surnom, une indication de veuvage ou de parenté. Enfin, d'autres bribes d'informations ont pu être glanées dans l'abondante littérature consacrée à la bataille et au site de Waterloo et dans certaines sources généalogiques (registres paroissiaux et communaux). La topographie a été vérifiée sur des documents d'époque et la toponymie a fait, elle aussi, l'objet de recherches et de contrôles. Quelques chemins ont disparu, le tracé d'autres a été légèrement modifié mais, pour la commodité du lecteur, les appellations ont été uniformisées. Ainsi, par exemple, la route qui passait au pied de la butte était, vers 1830, l'ancien Vieux Chemin de Wavre, ou rue de la Croix, lequel

¹ Cour d'assises du Brabant, 1841, cotes 769 et 2339.

² Document permettant d'exercer une profession qui établit aussi le montant de l'impôt à payer. Tous les métiers et activités sont concernés, du cabaretier au notaire, du tisserand au docteur en médecine, du gardien de barrière au charretier, à l'exception des sages-femmes, des avocats ou des cultivateurs, rares exemples.

devenait le célèbre Chemin d'Ohain au delà du carrefour et actuelle rue de la Croix. La route de Charleroi était jadis *le pavé* de Bruxelles à Namur et le chemin du Poirier est l'actuel chemin des Cosaques.

Catamouriaux a été adopté, parmi au moins cinq autres appellations dont *Caton Moreau*, pour désigner ce long chemin allant de la chaussée de Louvain, à proximité du carrefour de Mont-Saint-Jean, jusqu'à Plancenoit, en passant entre la ferme de la Papelotte et celle de La Haye.

Une curiosité toponymique a, enfin, trouvé une explication : au bout de ce chemin des Cosaques se trouvait une ferme mentionnée comme *Ancienne Ferme Martin Casaque*, et ce sur des cartes encore relativement récentes. Une lettre de Marcel le Hardy de Beaulieu, propriétaire du château de Fichermont, et un autre témoignage nous apprennent que ce Martin Casaque est en fait Martin Verbayst, *dit Casaque*, l'exploitant de cette ferme. C'est un personnage important : ce fut le premier suspect.

Enfin, d'autres recherches ont permis de mieux préciser le contexte social, économique, fiscal et juridique de la décennie traversée (voir *Les faits marquants de l'époque* dans les annexes).

Le compte-rendu de *L'Indépendance Belge* et la retranscription faite par le juge d'instruction de ses entretiens avec les témoins fourmillent de détails et d'anecdotes sur des comportements, des situations, des conversations. Ces déclarations, ou ces confidences, forment ainsi un chapelet de petites tranches de vie qui, rassemblées et reliées en un récit unique, permettent de raconter cette histoire.

Elle se déroule presque entièrement sur le site de la bataille de Waterloo, ce qui en accroît l'intérêt, les faits se situant à peine cinq ans après la fin de la construction de la butte du Lion, en 1826. C'est *le monument* cité de nombreuses fois dans les témoignages et le compte-rendu des audiences, sans qu'il soit jamais cité en tant que *butte* ou *lion*. Par contre, d'autres monuments sont ignorés tels celui de Gordon, érigé en 1817 et celui des Hanovriens, l'année suivante.

Les lieux n'ont guère changé, le site étant protégé par la loi du 26 mars 1914 et une grande partie de la vallée du Smohain, la Marache, est classée depuis le début des années 1990 : quelques maisons ont été construites aux abords de la butte ainsi que sur la route de Charleroi mais celles de la Marache, à quelques exceptions près, existaient déjà en 1832. Bien sûr, elles ont subi des transformations mais le tracé des chemins, et parfois leur état, permettent encore à l'imagination de se replonger dans l'atmosphère de l'époque.



Les personnages principaux sont brièvement présentés en annexe. Le contexte historique de ces dix années, de 1832 à 1841, entre l'assassinat du jeune Polchet et le procès des Assises à Bruxelles, y est également évoqué en quelques dates importantes. Enfin, une carte et quelques autres illustrations permettent de mieux comprendre le récit.